

ATAIRE N° 12/8*) - Marché de gré à gré d'un montant de 4 702 000 Frs CFA, à passer avec l'ENTREPRISE FRANÇOIS CANADAS, pour la construction d'un dispensaire, type 4 pièces à Saint-Denis, au lieu dit "DOMENJOB". *Baliat*

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de bien vouloir m'autoriser à passer un marché de gré à gré, d'un montant de 4 702 000 Frs CFA, avec l'ENTREPRISE FRANÇOIS CANADAS, pour la construction d'un dispensaire type 4 pièces à Saint-Denis, au lieu dit "DOMENJOB".

Les honoraires d'Architecte s'élevant à 235 100 Frs.

Le coût total de l'opération revient donc à 4 702 000 Frs + 235 100 Frs = 4 937 100 Frs CFA.

La répartition des dépenses s'établit comme suit :

- Subvention du MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES	1 195 150 Frs
- Subvention de la CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE	1 216 000 Frs
REPORT	2 411 150 Frs
- Subvention de la M. U. F. A.....	250 000 Frs
- Subvention du F. I. D. O. M. Local	525 000 Frs
- Participation communale	<u>1 750 950 Frs</u>
	4 937 100 Frs

La participation communale, soit 1 750 950 Frs CFA, sera prévue au Budget Supplémentaire de 1969, chapitre 903 - article 2302-42.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuve en ce qui concerne le principe de l'opération. Toutefois le financement doit être modifié par une nouvelle délibération.

Approuvé
St. Denis le 6 août 1969
Pour le Maire
Le Secrétaire Général
Signé: Ph. Kessler
en copie certifiée conforme
au Maire Directeur des Affaires Financières
Signé: O. NOAREAU